



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GUADELOUPE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Le 13 avril 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COVID-19

Point de situation en Guadeloupe :

Du lundi 5 avril 2021 au dimanche 11 avril 2021 (semaine 14).

Nette dégradation des indicateurs. Tension hospitalière persistante.

Le nombre de nouveaux cas positifs a nettement augmenté, avec une évolution de 41,7% du nombre de cas sur notre territoire. Le variant anglais du SARS-CoV2 circule activement, identifié dans la quasi-totalité des prélèvements positifs criblés. Le relâchement des comportements observé pendant ces vacances de Pâques explique en grande partie cette dégradation. Le service de réanimation du CHU est sous tension.

Epidémiologie :

Pour la semaine du 5 avril 2021 au 11 avril 2021 (semaine 14), le nombre de nouveaux cas positifs dépistés sur le territoire est de **506 (source SI-DEP ARS, personnes testées en Guadeloupe) contre 357 (données consolidées) pour la semaine 13**. 590 cas positifs au total sont comptabilisés par Santé publique France qui intègre dans ses chiffres les personnes ayant une résidence principale en Guadeloupe et testées aussi bien dans l'hexagone que dans notre département, chiffres en augmentation par rapport à ceux de la semaine 13 (420 en données consolidées). Ces résidents guadeloupéens, du fait de la détection de leur positivité hors du territoire, n'ont pu rejoindre la Guadeloupe. En prenant en compte les données consolidées, cela porte à **12 717, le nombre de cas cumulés de coronavirus** confirmés par tests PCR et antigéniques pour des résidents guadeloupéens ou des personnes testées localement.

En semaine 14, 5 099 tests supplémentaires ont été réalisés pour des résidents guadeloupéens (faits sur le territoire et hors du territoire) versus 4 346 (données consolidées) la semaine 13. Il a été enregistré un nombre total de 164 840 analyses réalisées depuis le début de l'épidémie. L'ARS dénombre 1 618 tests antigéniques réalisés sur le territoire en semaine 14 contre 1303 (données consolidées) la semaine passée.

En semaine 14, le variant anglais représente 97% des prélèvements criblés chez des personnes testées en Guadeloupe.

Selon Santé publique France, depuis le début de l'épidémie, la Guadeloupe a enregistré 117 clusters (dont 104 qui sont clôturés, 13 sont en cours de suivi dont 4 classés comme « maîtrisés » et 9 « en cours d'investigation ») comptabilisant un total de 1 232 cas depuis le 11 mai 2020. **Au cours de la semaine 14, 5 nouveaux clusters ont été déclarés en Guadeloupe : 3 en milieux professionnels, 1 rassemblement temporaire de personnes et 1 milieu familial élargi, totalisant 36 cas. Parmi ces 5 nouveaux clusters, un cluster est en cours d'investigation à Vieux-Habitants, un dépistage massif a été réalisé le 8 avril.**

Mesures barrières

Il est important de bien comprendre que nous formons une chaîne de protection et que le relâchement de certains favorise la diffusion de l'épidémie avec des conséquences lourdes pour les plus fragiles.

Le virus en mutation, présent sur notre territoire, est réputé pour sa diffusion plus rapide. Il est par conséquent encore plus important de redoubler d'attention dans l'application des gestes barrières en se tenant à 2 mètres au lieu de 1 mètre, en respectant les consignes d'isolement portées à 10 jours pour le variant anglais et en portant des masques considérés comme plus efficaces car répondant à une norme de filtration élevée, à savoir les masques chirurgicaux ou grand public en tissu fabriqué selon la norme AFNOR SPEC S76-001 de catégorie 1.

Une vigilance est toujours demandée aux ambulanciers et autres transporteurs des personnes malades et/ou immunodéprimées. Elles doivent être transportées seules. Le port du masque est obligatoire et les mesures d'hygiène doivent être respectées par tous.

Hospitalisations / Décès

Le nombre de personnes admises à l'hôpital ne faiblit pas. Le nombre de cas graves est toujours lié à des patients fragiles présentant des comorbidités. **En cette semaine 14, il y a eu 39 nouvelles hospitalisations COVID au CHU dont 9 en réanimation. Au dimanche 11 avril, 15 personnes étaient hospitalisées en réanimation COVID. 69 patients étaient hospitalisés dans les services de médecine au CH de Capesterre Belle-Eau, CHLB, CHUG, CHBT, CHSM, CMS, clinique de Choisy, clinique de la Violette ; et 11 autres en SSR.**

À ce jour, les capacités du service de réanimation des secteurs COVID et non COVID sont au-delà des places habituelles en réanimation. Nous sommes au palier 4 du plan ORSAN avec entre 40 et 47 lits de réanimation activés au total (CHU et CHBT) pour faire face aux besoins de la Guadeloupe, des îles du nord et si nécessaire de la Martinique étant donné sa progression épidémique. La clinique des Eaux Claires est aussi en appui.

Un appel à la prudence est lancé aux usagers de la route afin d'éviter la survenue d'accidents potentiellement lourds de conséquences tant au plan humain qu'au niveau de la prise en charge hospitalière étant donné l'augmentation des patients en réanimation.

2 résidents Guadeloupéens sont décédés cette semaine au CHU, 1 en service de médecine et 1 en réanimation.

Les personnes fragiles, de tout âge, souvent porteuses de maladies chroniques, doivent continuer à se protéger impérativement grâce aux gestes barrières mais aussi en refusant les contacts physiques (embrassades, accolades...). En cas de symptômes, ces personnes sont invitées à contacter leur médecin traitant dès les premiers signaux. N'attendez pas d'avoir des signes graves !

Les indicateurs de suivi de l'épidémie :

L'ARS suit avec vigilance les indicateurs mis en place depuis la surveillance du déconfinement.

– Le taux d'incidence mesure le nombre de personnes positives à la Covid-19 sur 100 000 habitants sur une période d'une semaine. Deux seuils sont fixés, un seuil de vigilance à 10/100 000 habitants et un seuil d'alerte à 50/100 000 habitants.

Si on considère l'ensemble des résidents en Guadeloupe entrés dans SI-DEP (données Santé publique France) le taux d'incidence est en augmentation avec un **taux de 157/100 000 habitants en S14 versus 111/100 000 en semaine 13 (donnée consolidée par Santé publique France).**

Si on considère uniquement les personnes testées sur le territoire, le taux d'incidence a suivi la même évolution, et est passé en semaine 14 à **134,3/100 000** versus **94,7 /100 000** en semaine 13 (Source SIDEPA ARS).

En semaine 14 et en comparaison des valeurs de la semaine 13, l'augmentation du taux d'incidence est notable dans le Sud Basse-Terre (256,8 versus 112,7), la Riviera du Levant -hors la Désirade (112,2 versus 83,8), dans le Nord Basse-Terre (109,3 versus 66,9). On observe une relative stabilité dans le Nord Grande-Terre (64,83 versus 62,3) et sur le territoire de Cap Excellence 93,7 versus 91,7), une diminution de moitié aux Saintes (Terre de bas, Terre de Haut), valeurs qui restent malgré tout nettement au-dessus du seuil d'alerte. Aucun cas positif n'a été détecté parmi les 40 personnes testées à Marie-Galante, cependant le taux de dépistage est faible. L'interprétation doit donc être très prudente.

– **Le taux de positivité mesure le nombre de personnes positives à la Covid-19 / nombre de tests réalisés sur une semaine.** Deux seuils sont fixés, un seuil de vigilance à 5 % et un seuil d'alerte à 10 %.

Le taux de positivité des tests réalisés pour les résidents de Guadeloupe quel que soit le lieu de prélèvement (données Santé publique France) est en augmentation passant à 11,52% cette semaine versus 9,66% en semaine 13.

Le taux de positivité des tests réalisés en Guadeloupe a également augmenté en passant à **11,5% en S14** contre **9,2% (données consolidée) la semaine précédente.**

- **Le facteur de reproduction effectif du virus (R)** représente le nombre moyen de personnes qu'une personne infectée peut contaminer. La variation du R dépend du comportement de chacune et de chacun d'entre nous. Au 13/04 le R effectif est significativement supérieur à 1. En cours de définition sa valeur pour cette semaine 14 sera connue le 14 avril.

Les campagnes de tests :

La campagne de dépistage en communes se poursuit. Voici la liste des prochaines communes qui accueilleront la campagne de dépistage itinérante :

➤ **Semaine 15 :**

Le 14/04/2021 à Vieux-Habitant, OMCS (avec l'équipe médicale de la ville), de 9h-13h

Le 15/04/2021 au Lamentin, place de la mairie, de 8H-12H

Le 16/04/2021 à Petit-Bourg, parking CC Colin, de 7H30-11H30

➤ **A venir semaine 16 :**

Le 19/04/2021 à Sainte-Anne, parking du Petit Casino du Lagon, de 7h30-11h30

Le 20/04/2021 à Sainte-Rose, pharmacie HAMOT, CC De Plessis-Nogent, 7h30-11h30

Le 22/04/2021 à Terre-de-Haut, Dispensaire, de 9h30-13h30

Le 23/04/2021 à Petit-Bourg, parking CC de Colin, de 7h30-11h30

Pour Marie-Galante, ce sera soit en fin de semaine, soit en tout début de semaine prochaine.

D'autres communes échangent avec la Croix Rouge afin de programmer de nouveaux dépistages.

En cas de suspicion de contamination, avec ou sans symptômes, il est impératif de ne pas se déplacer au cabinet de son médecin. Il faut le joindre préalablement par téléphone, ou en cas d'absence, contacter l'association de garde médicale ADGUPS au 05 90 90 13 13.

Point vaccination au dimanche 11 avril :

La vaccination se poursuit prioritairement pour les personnes de plus de 70 ans, les professionnels de santé et aides à domicile, les résidents volontaires en EHPAD et les professionnels qui les entourent, les personnes fragiles atteintes de maladies à haut risque vital hospitalisées ou adressées par leur médecin et quel que soit leur âge, les malades chroniques ou en situation d'obésité.

Les autres personnes volontaires pourront également s'inscrire sur liste complémentaire dans ces centres via le numéro de RIPOSTE (05 90 99 14 74).

À la suite des avis rendus par l'agence européenne du médicament (EMA) et la HAS, sur l'utilisation du vaccin AstraZeneca, la campagne vaccinale avec ce vaccin a repris en ville depuis le 19 mars pour les personnes âgées de plus de 55 ans.

Les médecins et les pharmaciens peuvent vacciner prioritairement les populations suivantes avec l'Astrazeneca :

- les personnes âgées de 55 à 74 ans inclus souffrant de comorbidités et/ou d'une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID 19
- l'ensemble des personnes de 75 ans et plus et quel que soit leur lieu de vie
- les professionnels de santé intervenant auprès de personnes vulnérables, les salariés de particulier intervenant auprès de personnes âgées et handicapées vulnérables et les sapeurs-pompiers **de 55 ans et plus**

Au dimanche 11 avril : 32 174 injections réalisées en Guadeloupe, soit :

Pfizer : 30 471 injections

Astrazeneca : 1 703 injections

Le décret n° 2021-248 du 4 mars 2021, autorise les sages-femmes, les pharmaciens et les infirmiers à vacciner.

Si vous avez plus de 70 ans ou quel que soit votre âge une maladie chronique ou de l'obésité, vous pouvez être vacciné dès à présent sur notre territoire. L'inscription dans un centre demeure la règle et les modalités de la prise de rendez-vous sont inchangées (appel à RIPOSTE au 05 90 99 14 74, ou en ligne via Sante.fr). La vaccination par son médecin traitant, son pharmacien, son infirmier ou sa sage-femme est de nouveau possible.

Les EHPAD poursuivent la vaccination des résidents volontaires de leurs établissements.

Nous devons accélérer la vaccination afin de protéger les plus fragiles mais aussi créer une immunité collective dans notre archipel.

Les centres de vaccination se multiplient et sont à présent les suivants :

- Centre Hospitalier de Sainte-Marie à Marie Galante,
- Centre Hospitalier de Capesterre Belle Eau,
- Centre Hospitalier de la Basse-Terre,
- Centre éphémère de Basse-Terre,
- Centre Hospitalier Universitaire de la Guadeloupe, Pointe-à-Pitre,
- Centre Hospitalier Louis-Constant Fleming à Saint-Martin
- Centre éphémère de Deshaies,
- Centre éphémère de Vieux-Habitants
- Centre Hospitalier de Bruyn à Saint-Barthélemy
- Centre médico-social de Saint-Barthélemy
- Centre de vaccination de Baie-Mahault
- Centre de vaccination du Moule
- Centre de vaccination de Morne-À-L'eau
- Centre de vaccination de l'Institut Pasteur de Guadeloupe à Pointe à Pitre délocalisé au stade Paul Chonchon à Bergevin depuis le 8 mars.

L'ouverture de centres communaux et de « centres éphémères de proximité » pourra se poursuivre les prochains jours. **Des équipes mobiles viendront en appui des centres de vaccination et pourront se déplacer au domicile si besoin en lien avec les CCAS.**

Les modalités de prise de RV dans les centres de vaccination pour les personnes prioritaires et résidentes en Guadeloupe et dans les îles du nord sont :

- Une inscription via son médecin traitant ;
- Une inscription en ligne via internet, via les plateformes de e-RDV choisies par ces centres de vaccination, sur le site de [Sante.fr](https://www.sante.fr) ;
- Une inscription via un numéro d'appel unique pour notre région (Guadeloupe et îles du Nord) sur la plateforme dédiée au public et aux professionnels « TAP/RIPOSTE COVID 19 » au 05 90 99 14 74 du lundi au dimanche de 8H à 17H.

Des séances supplémentaires sont proposées le samedi par certains centres de vaccination.

Le dispositif « aller vers » est mis en œuvre également en Guadeloupe : sur appel téléphonique les personnes de plus de 75 ans se voient proposer des rendez-vous de vaccination prioritairement dans les centres de vaccination. Ils sont plus de 200 à avoir reçu une première injection dans ce cadre précis.

La plateforme TAP/RIPOSTE COVID-19 toujours à l'écoute au 05 90 99 14 74. Si vous souhaitez vous faire vacciner, que vous répondez aux critères ou que vous êtes médecins volontaires nous recensons vos demandes.

**Stoppons ensemble la troisième vague en renforçant nos efforts collectifs.
Tenons ensemble**